





Retraites : Notre mouvement est déjà historique, Maintenant, rendons-le VICTORIEUX ! Ce jeudi 6 avril : TOUS EN GREVE !

2 mois et demi de grèves, de manifestations, de débats, d'actions, de discussions, de colère : depuis le 19 janvier, nous avons créé un mouvement qui est déjà historique.

C'est le réveil d'un pan entier du monde du travail, des plus petites entreprises aux grands groupes, des ouvriers aux cadres, des nouveaux entrants dans l'entreprise à ceux qui voudraient bien pouvoir profiter rapidement d'une retraite méritée.

Nous avons déjà remporté plusieurs victoires :

- Celle de la vérité: les mensonges du gouvernement (sur les 1200 euros de pension « minimum », sur la réforme plus favorable pour les femmes, sur les objectifs réels de cette nouvelle attaque) sont partis en fumée
- Celle de l'opinion : les sondages montrent que plus de 90% des salariés et plus de 70% de la population sont opposés à la réforme
- Celle de l'Assemblée : par notre mobilisation, nous avons obligé les députés à se positionner et le gouvernement n'avait pas de majorité pour faire voter son texte!
- Celle des générations : les jeunes sont entrés massivement dans le conflit depuis le 49-3
- Celle de la rue: des manifestations « monstre » battant des records historiques aux manifestations spontanées qui ont lieu chaque soir dans plusieurs villes, nous avons fait de la rue un espace d'expression collective absolument nécessaire car les médias sont trop souvent au service du patronat et du gouvernement.

Les salariés ont été la principale force du mouvement depuis plus de 2 mois.

Après la mobilisation historique du jeudi 23 mars (plus grande manifestation parisienne du mouvement), les jeunes ont pris le relais lors de la manifestation de la semaine dernière (mardi 28 mars).

Alors, ce jeudi 6 avril, une semaine avant l'avis que doit rendre le Conseil Constitutionnel, soyons tous dans la

La grève du 6 avril est interprofessionnelle et nationale, les salariés sous-traitants, quelle que soit leur entreprise, sont donc couverts par l'appel à la grève.

Dans tous les cas, dans le privé, il n'y a pas de préavis de grève et une grève peut avoir lieu sans l'appel d'un syndicat (il suffit d'être 2 et de porter ses revendications à la connaissance de l'employeur).

grève et dans la rue : salariés, retraités, jeunes, privés d'emplois. Faisons une nouvelle démonstration de force. Ils veulent le cacher mais ça vacille au sommet. Maintenant, il s'agit de les faire flancher!

Jeudi 6 avril, frappons fort et tous ensemble ! **Grève et manifestation à Paris**

14h Invalides

Des cars partiront de Renault-Lardy (RDV à 12h30 devant le CE, 1 allée Cornuel, 10 euros sauf difficultés financières, inscription par mail cgt.lardy @renault.com)